

Envoyé en préfecture le 19/11/2024

Reçu en préfecture le 19/11/2024

Publié le

ID : 085-200072882-20241118-2024D123-DE



PROJET DE FONCTIONNEMENT

Nom du relais petite enfance : Relais Petite Enfance Vie et Boulogne

Gestionnaire du relais petite enfance : Communauté de communes Vie et Boulogne

Période contractuelle : 2025-2029



Équipement financé par la Cnaf

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
PREAMBULE.....	3
1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance	4
2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet.....	5
2.1. Les moyens humains :.....	5
2.2. Le planning et les actions :.....	6
2.3. Les locaux.....	8
2.4. Le matériel	9
3. Le contexte territorial du Relais	10
4. La formalisation du projet	14
4.1. L'information et l'accompagnement des familles	14
➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire.....	14
➤ Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne	17
➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels	18
➤ Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur	19
4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels	21
➤ Informer les professionnels sur le métier	21
➤ Informer et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr	23
➤ Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels format individuel et collectif.....	24
➤ Organiser des ateliers d'éveil	27
➤ Mettre à disposition des ressources professionnelles variées.....	28
➤ L'analyse de la pratique (mission renforcée) :	30
➤ Accompagner le parcours de formation des professionnels.....	30
➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels	32
➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel.....	33

PREAMBULE

Le projet de fonctionnement constitue le document de cadrage qui définit les axes et méthodes de travail du relais petite enfance sur la période contractuelle. Il est élaboré conjointement par l'animateur et le gestionnaire du Rpe, avec l'accompagnement de la Caf. Il s'inscrit dans le cadre de référence constitué par le référentiel national des relais petite enfance.

Dans le prolongement de celui-ci, il décrit les enjeux, les moyens mobilisés et actions mises en œuvre en direction des familles d'une part et des professionnels¹ de l'accueil du jeune enfant d'autre part, en tenant compte du contexte local et des besoins du public sur le territoire d'intervention du relais.

Le projet de fonctionnement constitue la feuille de route du relais petite enfance sur la période contractuelle. Le gestionnaire s'engage à réaliser les objectifs et mettre à disposition les moyens décrits dans le projet.

Le projet est validé par le conseil d'administration de la Caf ou son instance délégataire et le Rpe bénéficie de la prestation de service de la branche Famille et du bonus « mission renforcée », le cas échéant.

¹ selon l'article L. 214-2-1 du Casf, le Rpe accompagne les assistants maternels et peut accompagner les professionnels de la garde d'enfants à domicile.

1. Les caractéristiques administratives du relais petite enfance

Nom du relais : Relais petite enfance Vie et Boulogne	
Adresse administrative : 24 rue des landes (zone de la Gendronnière) 85170 Le Poiré sur Vie	
Numéro(s) de téléphone : 02 51 31 93 18	
Adresse email : relaispetiteenfance@vieetboulogne.fr	
Date de création : 2009	

Gestionnaire :	
Nature juridique : Communauté de Communes Vie et Boulogne	
Adresse : 24 rue des landes (zone de la Gendronnière) 85170 Le Poiré sur Vie	
Nom du responsable hiérarchique de l'animateur : Brisset Maude	
Coordonnées de contact : maude.brisset@vieetboulogne.fr	

Communes et intercommunalités couvertes par le relais
Aizenay
Apremont
Beaufou
Bellevigny
Falleron
Grand'landes
La Chapelle Palluau
La Genetouze
Le Poiré sur Vie
Les Lucs sur Boulogne
Maché
Palluau
St Denis la Chevasse
St Etienne du Bois
St Paul Mont Penit

2. Fonctionnement du relais et moyens au service du projet

2.1. Les moyens humains :

Les animateurs du relais						
Nom - Prénom	Aline GREGOIRE	Anaële GOURAUD	Aude JAUFFRIT	Maude BRISSET	Pauline MOISON	Valérie PELLOQUIN
Date d'embauche	Avril 2011	Juin 2021	Juin 2021	Février 2016	Août 2024	Septembre 2017
Formation initiale	Moniteur éducateur	EJE	EJE	EJE	AM en cours de VAE EJE	ES
Expérience(s) professionnelle(s) antérieure(s)	EAJE MECS RPE	EAJE	Hôpital	EAJE	AM à domicile CDD RPE	Protection de l'enfance TISF MECS, IME ...
Durée de travail hebdomadaire au Relais	0.6ETP : 21h	1ETP : 35h	0.3ETP : 10.5h	0.8 ETP : 28h	0.55ETP : 19.25h	1ETP : 35h
Formation continue envisagée	L'équipe se forme de façon continue pour actualiser ses connaissances et compétences au fil des ans (SST, Juridique, pédagogie...)					

A noter : Aude Jauffrit assure en complément les missions de référente parentalité et Pauline Moison celles d'accueillante LAEP au sein de la collectivité.

Pour rappel, la prestation de service Rpe est calculée sur la base d'un nombre d'Etp d'animateur de Rpe validé par le Conseil d'administration de la Caf ; en cas de projet d'augmentation d'Etp, le gestionnaire devra en informer la Caf.

Autres personnels du relais	
Nom et Fonction	Caroline ARDON Assistante du pôle services à la population en soutien administratif au RPE (secrétariat, système d'offres d'emploi des AM...)
Temps de travail affecté au Relais (en h/semaine)	0.3 ETP soit 10.5h/semaine

L'ensemble de l'équipe du RPE est rattaché au pôle services à la population de la Communauté de communes, aux côtés du LAEP, de France services, du service éducation routière notamment. La responsabilité du RPE est confiée à Maude Brisset. Celle du pôle services à la population est affectée à Charlotte Poitral.



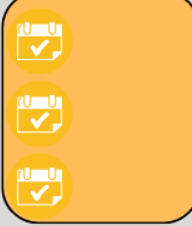












2.2. Le planning et les actions :


Planning global de l'équipe du RPE :

Lundi						Mardi						Mercredi						Jeudi						Vendredi							
Valérie	Maude	Aline	Pauline	Aude	Anaëlle	Valérie	Maude	Aline	Pauline	Aude	Anaëlle	Valérie	Maude	Aline	Pauline	Aude	Anaëlle	Valérie	Maude	Aline	Pauline	Aude	Anaëlle	Valérie	Maude	Aline	Pauline	Aude	Anaëlle		
PERMANENCE RDV		MATINEE EVEIL	REPONSES USAGERS		MATINEE EVEIL						MATINEE EVEIL			PERMANENCE RDV			MATINEE EVEIL	MATINEE EVEIL	MATINEE EVEIL			MATINEE EVEIL	MATINEE EVEIL	REPONSES USAGERS			MATINEE EVEIL		MATINEE EVEIL		
	PREPA MATINEES										PREPA MATINEES							PREPA MATINEES	PREPA MATINEES	PREPA MATINEES				PREPA MATINEES						PREPA MATINEES	
PERMANENCE TEL	MSS TRANSV ERSALE	MSS TRANSV ERSALE			MSS TRANSV ERSALE			PERMANENCE TEL						PERMANENCE TEL					REUNION EQUIPE RPE	REUNION EQUIPE RPE	REUNION EQUIPE RPE	REUNION EQUIPE RPE		REUNION EQUIPE RPE	MSS TRANSV ERSALE	MSS TRANSV ERSALE			PERMANENCE RDV		PERMANENCE TEL
REPONSES USAGERS								MSS TRANSV ERSALE	OBSERVATOIRE	PERMANENCE RDV				REPONSES USAGERS			OBSERVATOIRE													OBSERVATOIRE	REPONSES USAGERS


- TEL AM
- PERM RDV
- MATINEE EVEIL
- PREPA PEDAS
- RAPPEL TEL ET MAILS
- MISSION TRANSVERSALES
- ADMINISTRATIF
- REUNION EQUIPE
- ADMIN SERVICE
- OBSERVATOIRE et accomp des porteurs

Permanences d'accueil et d'information des usagers :


Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
 				
 	  	  		  



Permanence téléphonique AM



Créneau de RDV usager



Traitement des demandes en ligne (monenfant.fr et vie-et-boulogne.fr)

Les créneaux de RDV peuvent-être ajustés lors des périodes de vacances scolaires

Répartition des différentes activités professionnelles		
Activités	Nombre d'heures/semaine	%
Accueil physique et téléphonique des familles (entretiens individuels ou temps collectifs) et réponses par mail aux demandes	20h/semaine de permanence RDV ouvertes aux AM et aux familles (10h comptabilisées) 11h/semaine de rappels et traitement des demandes en ligne (5h comptabilisées) 2.5h/semaine de traitement et diffusion des offres d'emploi	11.46%
Accueil physique et téléphonique des professionnels (entretiens individuels, présents, visio, téléphoniques), soirées du RPE et réponses par mail aux demandes	0.7h/semaine de soirées (proratisé) 6h/semaine de permanence téléphonique AM 20h/semaine de permanence RDV ouvertes aux AM et aux familles (10h comptabilisées) 11h/semaine de rappels et traitement des demandes en ligne (6h comptabilisées)	14.87%
Temps collectifs et animations en présence des enfants	46h/semaine en période scolaire incluant en moyenne 14 h/sem d'accueil public, 18.5h/sem de trajet et installation 13.5h/sem de préparation pédagogique (objectifs, contenu et supports) 2h/semaine dédiées à l'ingénierie de projets pédagogiques collectifs (recherche et suivi des intervenants, préparation des kits matinées etc.)	31.43%
Gestion de l'équipement (pilotage de l'activité, gestion administrative et des locaux, plannings, communication, suivi statistiques et conventionnements CAF MSA, suivi du budget, saisies des contacts et activités, réunions partenariales, etc ...)	16h/semaine	10.48%
Observatoire petite enfance et accompagnement des porteurs de projets	10.5h/semaine	6.88%
Réunion d'équipe (coordination, analyse de pratique...)	17.5h/semaine	11.46%
Développement de projets (Promotion du métier d'AM, organisation et promotion de la formation professionnelle destinée aux AM, animation du réseau des professionnels de la petite enfance, participation au REAAP, mise en place d'actions et d'outils de professionnalisation, développement d'actions de communication, etc.)	20.5h/semaine	13.43%

Le nombre d'heures / semaine valorise le travail de l'ensemble des animateurs ou salariés qui travaillent au sein du Relais.

Le Rpe est habilité pour répondre aux demandes en ligne sur le site monenfant.fr : OUI

2.3. Les locaux

Toutes les activités du relais se déroulent sur le même site : OUI NON

Configuration des locaux principaux		
Le relais...	OUI	NON
... dispose d'un local spécifique		x
... est intégré dans un autre équipement Si oui précisez lequel :	Siège de la communauté de communes Vie et Boulogne	
... a une signalétique	x	
... dispose d'un bureau d'accueil individuel garantissant la confidentialité	x	
... dispose d'un espace réservé aux animations collectives		x
... dispose d'une salle de réunion	x	
... dispose de sanitaires adaptés pour les enfants et adultes		x
... autre : décrire (<i>tout autre espace dédié au relais comme par exemple espace Snoezelen, potager etc...</i>)		x

Si la configuration des locaux ne respecte pas l'ensemble des attendus du référentiel national des relais petite enfance à la date d'élaboration du présent projet de fonctionnement, quelles sont les adaptations et aménagements prévus pour assurer un accueil de qualité du public et se conformer à terme au référentiel national ? A quelle échéance ?

Des activités du relais se déroulent sur plusieurs sites : OUI

Si oui, veuillez compléter le tableau suivant :

L'accueil et l'accompagnement des usagers sur le volet information (permanences physiques, visio et téléphoniques) sont organisées principalement au siège de la Communauté de communes. Les animations sont organisées en itinérance sur les 15 communes du territoire dans des locaux mis à disposition par les mairies

Les autres lieux d'intervention du Rpe le cas échéant		
COMMUNE	Adresse	Usage*
Aizenay	Accueil de loisirs Médiathèque	Animation Animation
Apremont	Accueil de loisirs	Animation
Beaufou	Salle polyvalente	Animation
Bellevigny	Salle polyvalente	Animation
Falleron	Accueil de loisirs	Animation
Grand'landes	Médiathèque	Animation

La Chapelle Palluau	Médiathèque	Animation
La Genetouze	Accueil de loisirs	Animation
Le Poiré sur Vie	Salle petite enfance mutualisée	Animation
Les Lucs sur Boulogne	Salle polyvalente	Animation
Maché	Accueil de loisirs	Animation
Palluau	Accueil de loisirs	Animation
St Denis la Chevasse	Accueil de loisirs	Animation
St Etienne du Bois	Médiathèque	Animation
St Paul Mont Penit	Accueil de loisirs	Animation

**précisez s'il s'agit d'un lieu de permanence ou d'animation (ou autre)*

2.4. Le matériel

Matériel à disposition		
Le relais dispose de...	OUI	NON
... un téléphone fixe	X	
... un téléphone portable	X	
... un ordinateur fixe		X
... un ordinateur portable	X	
... un photocopieur	X	
... une imprimante	X	
... un accès à internet	X	
... un logiciel de gestion	X	
... une adresse mail	X	
... matériel pédagogique et d'animation	X	
... documentations spécifiques (revues, livres etc...)	X	
... un véhicule	X	

Si l'acquisition de matériel est prévue, veuillez indiquer les échéances prévisionnelles :

Un renouvellement du matériel est prévu au fil des ans en fonction des besoins.

3. Le contexte territorial du Relais

Décrire en quelques lignes l'histoire du relais (origine de la création, choix du lieu d'implantation et évolutions majeures) :

La politique petite enfance, mise en œuvre dans le cadre de la convention territoriale globale conventionnée avec la CAF, est le fruit de l'articulation de différents niveaux de compétences. Les élus ont fait le choix que certaines communes gèrent des structures communales d'accueil petite enfance (Aizenay, Bellevigny, Le Poiré-sur-Vie) et que la Communauté de Communes gère des services intercommunaux itinérants avec le relais petite enfance (ex RAM) créé en janvier 2009 sur l'ex Communauté de Communes Vie et Boulogne et en 2015 sur l'ex Communauté de Communes du Pays de Palluau (service fusionné en 2017). L'intercommunalité est dotée d'une commission « petite enfance et parentalité » qui réunit les élus des 15 communes et permet de partager le diagnostic petite enfance, le bilan d'activités des services et de construire le projet politique.

Depuis 2017, le RPE intervient en itinérance sur l'ensemble des 15 communes du territoire via les matinées d'éveil, temps festifs et soirées du Relais. Il propose des temps d'informations et d'accompagnement aux usagers par le biais de permanences RDV et téléphoniques basées prioritairement au siège de la Communauté de Communes. Les élus ont souhaité mettre en avant la proximité du service pour faciliter son accès aux AM de chaque commune du territoire. En 2018, le RPE a adopté la mission complémentaire « Guichet unique : traitement des demandes en ligne Monenfant.fr » et développé un observatoire petite enfance. L'adoption de la mission « guichet unique – traitement des demandes monenfant.fr » était un levier permettant de travailler sur une meilleure lisibilité de l'offre d'accueil. La Communauté de Communes a recruté un animateur RPE complémentaire à hauteur de 0.3 ETP pour mener à bien cette mission.

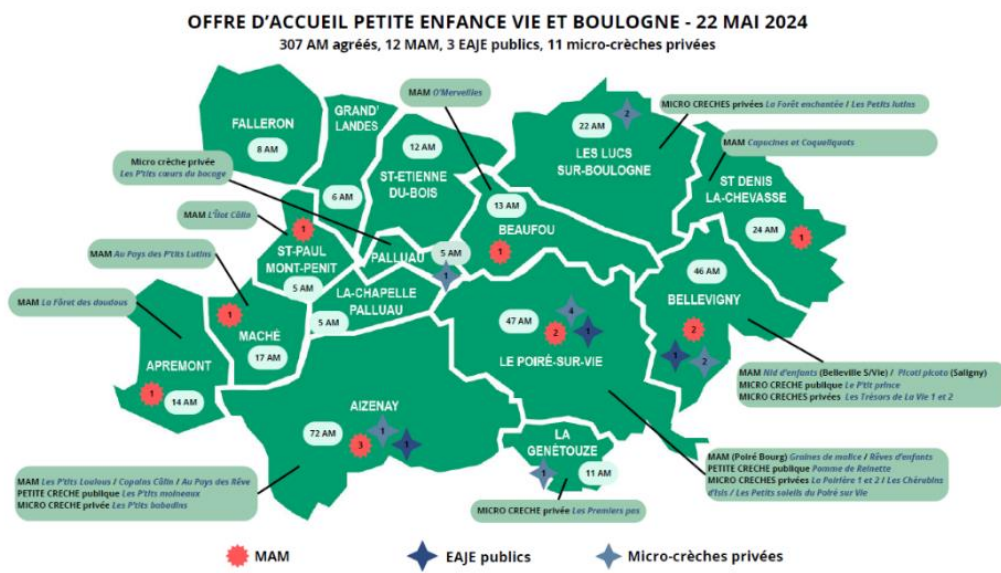
Le projet de fonctionnement contractualisé avec les partenaires pour les années 2021-2024 arrive à échéance en fin d'année. Il a permis de renforcer l'offre de service avec le recrutement d'1 ETP supplémentaire et de développer de nouveaux outils en lien avec les missions renforcées « guichet unique » puis « promotion du métier » : édition d'un guide petite enfance, mise en place d'un système d'offre d'emploi, soutien à la formation des assistants maternels, création d'un réseau des professionnels de la petite enfance, enrichissement de l'observatoire, accompagnement des porteurs de projet, vidéo « Coup de projecteur sur le métier d'assistant maternel »... Les retours des usagers (assistants maternels et parents) et de la CAF sur l'accessibilité et la qualité du service sont positifs.

Décrire en quelques lignes le diagnostic local et les enjeux pertinents pour l'activité du relais petite enfance :

Située au cœur de la Vendée, la communauté de communes Vie et Boulogne rassemble 15 communes désireuses d'œuvrer ensemble. Territoire attractif et dynamique sur les plans démographiques et économiques, il compte plus de 46 780 habitants en 2021.

L'observatoire petite enfance mis en place par le relais petite enfance dès 2018 permet d'analyser à l'échelle intercommunale et de chaque commune l'évolution des besoins et de l'offre d'accueil petite enfance. Les principaux constats en découlant sont les suivants :

- Le territoire est majoritairement couvert par une offre d'accueil individuel (assistants maternels) : 84%.
- Le nombre d'assistants maternels (AM) baisse de manière conséquente depuis plusieurs années avec les départs en retraite, les reconversions et le faible renouvellement des AM : 95 assistants maternels de moins entre 2019 et 2024, soit 303 places de moins. Aujourd'hui, 312 assistants maternels agréés exercent à domicile ou dans les 12 Maisons d'Assistants Maternels (Mam) avec un agrément par AM pouvant aller de 1 à 4 places, soit un total de 1 092 places. Cette baisse va s'intensifier dans les années à venir (plus d'une centaine d'AM ont plus de 55 ans).
- L'offre d'accueil collectif se développe notamment avec les micro-crèches privées (97 places en 2018, 175 places aujourd'hui) sans compenser la baisse de places en individuel (32.6% de places en PSU en 2024).
- Le territoire est en croissance démographique avec des besoins d'accueil toujours importants : entre 400 et 500 naissances par an ; arrivée de nouvelles familles avec de jeunes enfants. La recherche d'un mode d'accueil se complexifie sur certaines communes amenant certains parents à prolonger leur congé parental ou à trouver une place plus éloignée de leur domicile.



Au regard de ces éléments, le relais petite enfance contribue à maintenir une offre d'accueil petite enfance suffisante, accessible et qualitative. Il veille à proposer un service de proximité, accessible pour tous, tant pour les assistants maternels que pour les familles.

Le projet de fonctionnement du RPE 2025-2029 s'inscrit dans la continuité du précédent, à moyens constants, afin de stabiliser le fonctionnement actuel qui donne satisfaction, faire vivre et pérenniser les nouveaux outils, poursuivre les actions de communication pour que le service soit connu de tous. Des nouveautés sont proposées pour continuer d'adapter le service aux besoins repérés et répondre aux nouvelles exigences liées au service public de la petite enfance.

Décrire en quelques lignes la politique et les perspectives de la petite enfance sur le territoire (orientations de la Ctg, du Sdsf ou autres) :

Le SDSF 2021-2025 articule son projet petite enfance autour du renforcement de la qualité de l'offre d'accueil (collectif comme individuel), sur la promotion de l'offre d'accueil auprès des familles, sur l'amplification du travail transversal initié en termes d'accessibilité financière pour les familles, et sur l'accueil des enfants porteurs de handicap.

Enfin, il porte une attention particulière à l'analyse des évolutions de la petite enfance en Vendée à travers la mise en place d'un observatoire de la petite enfance ainsi qu'à l'attractivité du métier d'assistant maternel, à mettre en relation directe avec le profil vieillissant des professionnels sur le département dont un tiers va partir à la retraite d'ici 5 ans.

Le plan d'action travaillé sur l'axe petite enfance se décline en 3 orientations :

- Renforcer le maillage équilibré des modes de garde et la complémentarité des interventions pour mieux répondre aux besoins des familles vendéennes ;
- Améliorer l'accessibilité et la qualité des modes de garde pour toutes les familles et pour tous les enfants ;
- Informer et accompagner les réseaux d'accueil du jeune enfant.

Engagée dans un projet social de territoire « Vivre et grandir ensemble » depuis 2021, la Communauté de communes s'inscrit en cohérence avec les orientations du SDSF et porte la volonté de permettre aux parents d'accéder au mode d'accueil de leur choix, que les enfants et les familles bénéficient d'accueils de qualité et de faciliter le parcours de l'enfant et de sa famille.

Le relais petite enfance, service neutre et gratuit, participe à la mise en œuvre de ce projet petite enfance et des actions ciblées :

Action 1.1 : Définir une stratégie d'offre d'accueil sur l'ensemble du territoire

Action 1.2 : Renforcer le relais petite enfance en tant que guichet unique

Action 1.3 : Faciliter l'accueil spécifique : horaires atypiques, situation de handicap, accueil d'urgence, occasionnel

Action 2.1 : Renforcer la mission professionnalisation du relais petite enfance

Action 2.2 : Faciliter le départ en formation continue des assistants maternels

Action 2.3 : Mettre en réseau les professionnels de la petite enfance

Action 3.1 : Favoriser la continuité éducative entre les professionnels de la petite enfance et les familles

Action 3.2 : Favoriser la mise en lien entre les différents modes d'accueil

Le RPE participe actuellement à la réflexion sur le volet petite enfance du projet social de territoire 2025-2029.

Décrire en quelques lignes l'intégration et la participation du RPE dans les instances locales de coordination de la politique petite enfance :

Chaque année, le RPE partage son bilan de fonctionnement ainsi que le bilan de l'observatoire petite enfance avec les élus communautaires en participant à la commission « petite enfance et parentalité ». Pour réaliser ses bilans, le service sollicite régulièrement les usagers lors de rencontres ou d'enquêtes pour recueillir leurs besoins, évaluer le service rendu et l'améliorer en continu. En 2023, une enquête

a été menée auprès des assistants maternels, des MAM et des parents du territoire (100 réponses d'AM et 101 réponses de parents).

Associé à la réflexion sur le projet social de territoire, le RPE participe aux instances CTG sur le volet petite enfance, ainsi qu'au REAAP local. Suivant l'évolution de l'offre et du besoin d'accueil et les actualités du secteur, le relais peut intervenir auprès du bureau communautaire comme ce fut le cas en 2022.

Décrire en quelques lignes les partenariats engagés par le RPE avec les autres équipements de son territoire (ludothèque, bibliothèque etc.)

Le RPE travaille en réseau avec différents partenaires administratifs, éducatifs et sociaux : les communes, la CAF, la MSA, la PMI, la DDETS, Pajemploi, les structures d'accueil collectif, les médiathèques, la ludothèque, les centres sociaux, les accueils de loisirs... Il participe également au Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents mis en place en 2018.

Depuis 2021, le RPE crée et anime un réseau des professionnels de l'accueil de la petite enfance lors duquel se regroupent des EAJE, des AM à domicile et en MAM, des organismes de garde à domicile. Le réseau se rencontre 2 à 3 fois par an avec pour objectifs :

- Améliorer l'interconnaissance des acteurs et de l'offre petite enfance sur le territoire dans un esprit de complémentarité et non de concurrence.
- Affirmer le positionnement du relais en tant que guichet unique et lieu ressources petite enfance
- Créer un espace d'échanges, d'informations, de constats, de pratiques professionnelles permettant de s'enrichir mutuellement et de rompre l'isolement
- Porter des actions communes ; ex : évènement, guide des modes d'accueil CCVB, formation mutualisée...
- Alimenter l'observatoire petite enfance
- Contribuer au développement d'une politique petite enfance efficiente, cohérente et partagée sur le territoire.

Les acteurs du réseau participent conjointement à la semaine nationale de la petite enfance.

De par son fonctionnement en itinérance, le RPE investit les accueils de loisirs et les médiathèques du territoire. Il travaille aussi avec ces services sur des projets thématiques en fonction de leurs possibilités de co-animation (ex : matinées thématiques sur le livre et le tout petit). Le RPE s'attache à faire découvrir les ressources du territoire au service de l'éveil du tout petit.

Pierre angulaire des acteurs de la petite enfance, le RPE a développé un guide petite enfance du territoire permettant de valoriser les missions des différents acteurs locaux du champs de la petite enfance tels que les services d'accompagnements des familles avant et à l'arrivée d'un enfant (CAF, PMI, RPE ...), les modes d'accueil individuels et collectifs, les lieux où passer du temps avec son enfant (LAEP, Médiathèques, bébés nageurs, etc.).

4. La formalisation du projet

La formalisation du projet sert à établir une feuille de route pour la prochaine période pluriannuelle. Elle doit partir d'un diagnostic et établir les perspectives, projets et pistes d'actions envisagées pour chacune des missions détaillées au sein du référentiel national.

Le diagnostic des missions consiste à faire l'état des lieux des actions mises en place par le relais et d'en tirer des enseignements/constats afin d'identifier des axes d'amélioration ou d'éventuelles nouvelles actions à mener.

4.1. L'information et l'accompagnement des familles

Thème 1 : Informer les familles

➤ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire

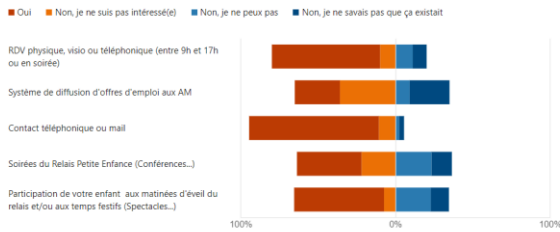
Sources : *Observatoire petite enfance Vie et Boulogne*
Enquête parents RPE 2023 : 101 répondants parents

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
Le relais assistants maternels (RAM) a changé d'appellation en 2021, pour devenir relais petite enfance (RPE).	Le changement de dénomination du RAM en RPE en 2021, davantage en accord avec la dimension guichet unique, a permis une meilleure visibilité de l'offre de service auprès des familles.
Le relais petite enfance porte la mise à jour annuelle et le partage d'un observatoire petite enfance qui recense l'offre d'accueil, son évolution et le besoin. Cet outil donne satisfaction aux élus et aux porteurs de projets MAM et EAJE.	L'observatoire petite enfance est un outil privilégié du RPE qui permet d'avoir une connaissance pointue de l'offre d'accueil et de son évolution à l'échelle communale et intercommunale permettant d'informer qualitativement les usagers et d'aider les élus à la décision.
L'offre d'accueil est évolutive et portée majoritairement par les AM mais aussi par 3 EAJE publics et 11 MC privées répartis sur les 15 communes du territoire. L'offre d'accueil individuelle est marquée par une baisse conséquente au cours des 5 dernières années. A l'inverse, l'offre d'accueil collectif a augmenté de façon conséquente avec l'ouverture de 5 MC.	L'offre d'accueil étant évolutive, une actualisation régulière des outils tels que le guide petite enfance seront nécessaires.
Les « gardes à domicile » restent méconnus du service en termes d'attentes et besoins. L'équipe rencontre des difficultés à recenser l'offre existante (hors organisme) et à les toucher. L'accueil en « garde à domicile » concerne peu de familles du territoire puisqu'il représente 1% des accueils sur le territoire.	Compte tenu du renouvellement constant du public cible, et de la connaissance partielle de l'offre de service du RPE, une communication régulière et diversifiée dans ses canaux sur les missions du RPE à destination du public parents / futurs parents et des partenaires relais semble nécessaire. Ex = mairies quand déclaration de naissance ou nouvel arrivant

Le public parent et futurs parents est en renouvellement constant et connaît partiellement l'offre de service du RPE, notamment les derniers outils mis en place (Ex : Système d'offres d'emploi)

2. Fréquentez vous ou avez vous déjà fréquenté le service Le Relais Petite Enfance ?

[Plus de détails](#)



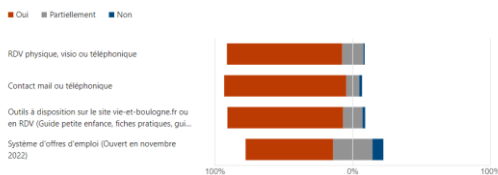
Des familles remontent des difficultés d'accessibilité financière à l'offre MC privées.

L'offre de service du relais volet information et son accessibilité donne satisfaction :

Taux de satisfaction : 8.42/10

4. Selon vous, l'accès au Relais petite enfance est-il satisfaisant ?

[Plus de détails](#)



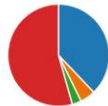
La prise de RDV en ligne (nouveau 2021) est largement plébiscitée.

Le relais a mis en place en 2022 un guide petite enfance permettant de mettre en lumière l'ensemble de l'offre d'accueil petite enfance, les fonctionnements, aides etc. Cet outil donne satisfaction mais n'est pas encore connu de tous :

8. **FOCUS GUIDE PETITE ENFANCE** : Le Relais petite enfance a élaboré un Guide petite enfance Vie et Boulogne accessible sur le site vie-et-boulogne.fr à destination des parents et futurs parents et disponible en mairies, Communauté de communes, PMI, etc.). Ce guide donne-t-il satisfaction ?

[Plus de détails](#)

- Oui, j'ai apprécié le concept et j'... 39
- En partie, le concept est intéress... 5
- Non, je n'y ai pas trouvé d'intérêt 3
- Je ne savais pas que ce guide ex... 56



La diversité des propositions, la qualité et l'accessibilité du service donnent satisfaction et sont à consolider dans le temps.

Enjeu : Donner une information actualisée, fiable et neutre pour faciliter la recherche du parent

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE

N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Poursuivre l'offre de service du RPE incluant RDV, rappels et informations par mails et les modalités d'accès	Equipe du RPE	Accessibilité du service aux familles	Tout au long de l'année	Nombre de contacts – satisfaction
2	Actualiser l'observatoire petite enfance et le partager aux élus et porteurs de projets	0.3 ETP Equipe du RPE	Optimisation de la connaissance de l'offre et du besoin d'accueil sur le territoire – Information fiable et actualisée des usagers	Chaque année	Partage annuel de l'observatoire en commission PEP et diffusion annuelle des observatoires communaux à chaque commune
3	Actualiser le guide petite enfance et le diffuser	RPE et le service communication	Information facilitée des usagers sur l'offre d'accueil et les démarches liées à l'arrivée d'un enfant	Tous les 2 ans et suivant les besoins (ouvertures d'EAJE, changements notables des informations)	Guide édité et diffusé
4	Développer des outils de communication auprès du public parents avec des supports visuels pour faciliter l'identification du service RPE (ex vidéos)	RPE en lien avec le service communication	Communication sur l'offre de service et sur des actualités en lien avec l'accueil du jeune enfant	Chaque année	Conception et diffusion de supports de communication – Publication d'articles
5	Promouvoir le parcours naissance proposé par la CAF et la CPAM et y participer le cas échéant	Mailing, accueil d'ateliers dans les locaux de la CCVB, équipe du RPE	Communication sur l'offre et facilitation de l'accès au dispositif pour les familles	2025	Accueil d'un atelier - Mailings
6	Démarcher les partenaires pour maintenir une bonne connaissance du service et une orientation optimale	Mailing, démarchage en présentiel	Favoriser l'interconnaissance et l'orientation des usagers vers le service par les partenaires	2026	Mailing, visites Fréquentation du service

➤ **Valoriser l'offre de service de monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Le RPE reçoit très peu de demandes d'informations en ligne malgré son référencement sur le site (- de 5 sur 4 ans).</p> <p>Le RPE oriente systématiquement les parents en demande de liste d'AM sur le site monenfant.fr en complément de la proposition de renseignement d'une offre d'emploi à destination des AM.</p> <p>Le RPE valorise l'offre de service monenfant.fr dans le guide petite enfance Vie et Boulogne.</p> <p>Le relais ne fournit plus de liste d'AM depuis 2023 mais oriente les parents vers le système d'offres d'emploi et vers le site monenfant.fr pour permettre aux familles d'accéder à la liste des AM et à leurs profils en ligne.</p>	<p>Le relais reste très peu sollicité par l'intermédiaire du site, les familles privilégiant le contact direct avec le service par téléphone, mail ou prise de RDV en ligne.</p> <p>Enjeu : continuer de faire connaître le site et de répondre aux demandes</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Poursuivre l'orientation des familles vers monenfant.fr	Mailings – Lien sur le site CCVB – Actualités sur les réseaux sociaux - guide petite enfance – RDV et contacts téléphoniques	Connaissance et utilisation du site par les parents	Tout au long de l'année	Intégration du site dans les communications (Guide petite enfance, mailings, site vie-et-boulogne.fr etc.)

Thème 2 : Accompagner le recours à un professionnel de l'accueil individuel

➤ Favoriser la mise en relation entre les parents et les professionnels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Le RPE propose des RDV, appels et informations par mail d'accueil et accompagnement des recherches de modes d'accueil (454 demandes en 2023) avec orientation vers les EAJE ou les AM (monenfant.fr, système d'offre d'emploi...).</p> <p>Le RPE a mis en place d'un système d'offres d'emplois en 2022 pour les AM et les parents qui a généré 185 offres en 2023 et qui donne satisfaction aux parties. Il est à noter qu'il n'est néanmoins pas encore connu de tous.</p> <p>7. FOCUS SYSTEME D'OFFRES D'EMPLOI : Depuis novembre 2022, un système de diffusion des offres d'emploi des parents employeurs en direction des assistants maternels du territoire est proposé. Ce système donne-t-il satisfaction ?</p> <p>Plus de détails</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Oui, j'ai apprécié le concept et j'... 6 ● Oui, le concept est intéressant ... 13 ● Non, je préfère appeler directe... 6 ● Je ne savais pas que ce système ... 36 ● Je ne suis pas concerné 39 	<p>Le système d'offres d'emploi est utilisé et apprécié. Cet outil récent devra être suivi, adapté le cas échéant et consolidé. Il devra également être porté dans les communications du RPE en direction des futurs et jeunes parents.</p> <p>L'accompagnement des animatrices du RPE reste très plébiscité par les usagers sur le volet recherche de mode d'accueil. La plus-value de l'accompagnement individualisé au-delà de l'information reste à considérer pour maintenir une offre adaptée à tous.</p> <p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter l'identification du RPE comme guichet unique d'information - Favoriser la mise en lien neutre parents professionnels

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Poursuivre la mise en œuvre du système d'offres d'emplois	Equipe du RPE + matériel informatique	Mise en lien employeur/salarié par le biais de la diffusion d'offres d'emploi	Tout au long de l'année	Nombre d'offres publiées
2	Poursuivre l'offre de RDV et d'information téléphonique et en ligne aux parents en recherche de mode d'accueil	Equipe RPE Bureau de RDV Informatique	Accompagnement individualisé à la recherche de mode d'accueil – Facilitation de la recherche	Tout au long de l'année	Nombre de créneaux ouverts et de contacts

➤ **Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur**

DIAGNOSTIC																					
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés																				
<p>Le cadre d'emploi des AM est très spécifique, évolutif et se distingue des salariés du privé comme du public. La convention collective applicable depuis 2021 comporte des dispositions inédites en cours d'interprétation par les partenaires (DREETS, PAJEMPLOI...).</p> <p>Un cadre juridique et administratif complexe de l'emploi d'un AM est nommé comme difficulté pour les parents. (cf enquête parents 2023). Il entraîne des difficultés de compréhension des usagers. Les supports pédagogiques mis en place par le RPE facilitent la compréhension des méthodes de calcul (congés payés etc.).</p> <p>Une multiplicité de ressources en ligne et d'applications est accessible pour le parent et accentue parfois les difficultés de compréhension ou de relation contractuelle. Les diverses interprétations du cadre légal peuvent nuire aux relations contractuelles.</p> <p>Une part importante des contacts des parents concernent la compréhension du cadre de la convention collective et son application. (364 contacts en 2023)</p> <p>Le Relais petite enfance apporte une information de premier niveau sur les droits et devoirs employeur salarié dans le champ de l'emploi d'un AM jugée satisfaisante par les usagers et oriente le cas échéant vers les partenaires compétents. (cf enquête parents 23)</p> <p>5. Etes vous satisfait de la qualité du service (Accueil, information, orientation) ? Plus de détails</p> <table border="1"> <caption>Satisfaction levels by contact method</caption> <thead> <tr> <th>Mode de contact</th> <th>OUI (%)</th> <th>Partiellement (%)</th> <th>Non (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>RDV physique, visio ou téléphonique</td> <td>~85</td> <td>~10</td> <td>~5</td> </tr> <tr> <td>Contact mail ou téléphonique</td> <td>~75</td> <td>~15</td> <td>~10</td> </tr> <tr> <td>Outils à disposition sur le site vie-et-boulogne.fr ou en RDV (Guide petite enfance, fiches pratiques, gui...)</td> <td>~70</td> <td>~20</td> <td>~10</td> </tr> <tr> <td>Système d'offres d'emploi (Ouvert en novembre 2022)</td> <td>~60</td> <td>~25</td> <td>~15</td> </tr> </tbody> </table> <p>De nouveaux outils comme l'application « mon Pajemploi au quotidien » accessibles depuis peu de temps pourraient alléger dans les années à venir les démarches et calculs des parents employeurs.</p>	Mode de contact	OUI (%)	Partiellement (%)	Non (%)	RDV physique, visio ou téléphonique	~85	~10	~5	Contact mail ou téléphonique	~75	~15	~10	Outils à disposition sur le site vie-et-boulogne.fr ou en RDV (Guide petite enfance, fiches pratiques, gui...)	~70	~20	~10	Système d'offres d'emploi (Ouvert en novembre 2022)	~60	~25	~15	<p>Le Relais est identifié comme lieu d'information de 1^{er} niveau sur les droits et devoirs employeurs salariés dans le champ de l'accueil de la petite enfance. Il est repéré comme ressource neutre et fiable.</p> <p>Le cadre juridique de l'emploi d'un assistant maternel est complexe pour le parent comme l'assistant maternel, l'offre d'accompagnement du RPE est appréciée des usagers. Elle permet une meilleure compréhension du cadre et des démarches à effectuer.</p> <p>L'information juridique à l'utilisateur est facilitée par l'utilisation de supports. Le développement de nouveaux outils pourra conforter les pratiques (fiches pratiques, guides...)</p> <p>L'évolution constante du cadre juridique et de son interprétation nécessite une veille juridique régulière pour s'assurer de la fiabilité des informations données. La formation et le travail de réseau peuvent faciliter l'actualisation des informations juridiques.</p> <p>Le caractère évolutif du cadre réglementaire induit une nécessité de communication régulière auprès des usagers.</p> <p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donner une information neutre et fiable, orienter si besoins - Favoriser la connaissance des droits et devoirs des parents employeurs et des AM salariés - Faciliter les relations contractuelles et l'application du cadre réglementaire
Mode de contact	OUI (%)	Partiellement (%)	Non (%)																		
RDV physique, visio ou téléphonique	~85	~10	~5																		
Contact mail ou téléphonique	~75	~15	~10																		
Outils à disposition sur le site vie-et-boulogne.fr ou en RDV (Guide petite enfance, fiches pratiques, gui...)	~70	~20	~10																		
Système d'offres d'emploi (Ouvert en novembre 2022)	~60	~25	~15																		

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE

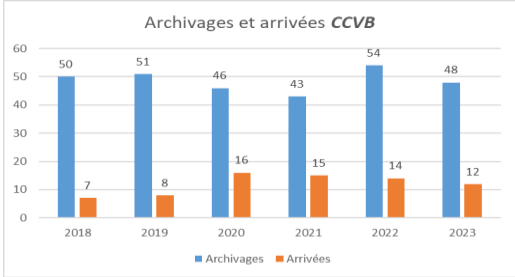
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Poursuite de l'offre de RDV et d'information téléphonique et en ligne aux parents	Equipe RPE Bureau de RDV Informatique	Information et accompagnement individualisé des familles dans leurs démarches	Tout au long de l'année	Nombre de créneaux ouverts et de contacts
2	Renforcement de la veille juridique interne au RPE	Equipe RPE – documentation professionnelle - informatique	Fiabilisation de l'information donnée par l'équipe RPE - Renforcement d'un répertoire interne de ressources et actualités juridiques et administratives	Montée progressive annuelle	Augmentation de la quantité de ressources internes – Appropriation par l'équipe – satisfaction des usagers
3	Renforcement des outils d'information (fiches pratiques)	Equipe RPE Informatique	Renforcement de l'information par des outils pratiques d'aide à la compréhension pour les usagers	Eté 2025	Nombre et qualité des outils à disposition
4	Participation aux instances partenariales (InterRelais – rencontre DREETS etc.)	Inter Relais CAF	Actualisation des connaissances de l'équipe RPE sur le secteur PE - Entretien du réseau et des ressources de l'équipe	Chaque année	Nombre de participation aux instances partenariales
5	Diffusion d'actualités administratives et juridiques aux parents employeurs nouveau	Equipe RPE – Matériel informatique	Actualisation des connaissances des parents employeurs sur leurs droits et obligations d'employeurs	Chaque semestre à partir de l'été 2025	Mailings effectués

4.2. L'information et l'accompagnement des professionnels

Sources : Enquête parents RPE 2023 : 100 répondants AM

Thème 1 : Offrir un lieu d'information, de rencontres et d'échanges pour les professionnels

➤ Informer les professionnels sur le métier

DIAGNOSTIC																						
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés																					
<p>Avec 57 contacts de candidats à l'agrément en 2023 pour 17 en 2020, le relais petite enfance apparaît comme mieux identifié par les candidats à l'agrément. Son utilisation monte en puissance.</p> <p>Présent dans les événements emploi (job dating, réunion d'information métier d'AM) et auteur de supports de communication, le RPE multiplie les interventions sur le métier d'AM et ses conditions d'accès auprès du grand public.</p> <p>Parallèlement, le renouvellement des assistants maternels sur le territoire reste faible avec 12 nouveaux assistants maternels en 2023 pour 18 départs.</p>  <table border="1"> <caption>Archivages et arrivées CCVB</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Archivages</th> <th>Arrivées</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2018</td> <td>50</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>2019</td> <td>51</td> <td>8</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>46</td> <td>16</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>43</td> <td>15</td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>54</td> <td>14</td> </tr> <tr> <td>2023</td> <td>48</td> <td>12</td> </tr> </tbody> </table> <p>Avec 41 contacts de porteurs de projet collectif (MAM, micro-crèche) en 2023, le service reste largement sollicité sur l'accompagnement des projets. Il est à noter qu'un seul projet a abouti en 2023. Sur la période 2021-2024, un nouveau bon des places collectives en EAJE privé est noté avec + 48 places en 2023 (augmentation de la capacité d'accueil des MC ouvertes).</p> <p>L'observatoire petite enfance est un outil apprécié de tous pour informer et accompagner les candidats et porteurs de projets sur les questions d'offres de demandes, d'implantation, etc.</p>	Année	Archivages	Arrivées	2018	50	7	2019	51	8	2020	46	16	2021	43	15	2022	54	14	2023	48	12	<p>Les métiers de la petite enfance manquent encore de visibilité et d'attractivité aux yeux du grand public. Le renouvellement d'AM reste insuffisant.</p> <p>Le service est mieux identifié sur les conditions d'accès au métier d'AM auprès du grand public comme des partenaires.</p> <p>Le service est régulièrement amené à accompagner des porteurs de projets AM, MAM ou EAJE en lien avec la Pmi et les communes notamment en lien avec l'observatoire petite enfance tenu par le service.</p> <p>Le SPPE introduit la notion de schéma de maintien et de développement de l'offre d'accueil. Le relais participera à la réflexion et la mise en œuvre dudit projet.</p> <p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à la connaissance du métier d'AM et faciliter les démarches de demandes d'agrément - Faciliter l'étude de besoin des porteurs de projets MAM et EAJE - Maintenir une offre d'accueil suffisante
Année	Archivages	Arrivées																				
2018	50	7																				
2019	51	8																				
2020	46	16																				
2021	43	15																				
2022	54	14																				
2023	48	12																				
<p>Avec 206 sollicitations d'AM sur le volet juridique et administratif en 2023, le RPE participe activement à l'information et l'accompagnement des assistants maternels sur leurs droits et devoirs de salariés du</p>	<p>Tenant compte de la spécificité du statut d'AM salarié du particulier employeur et de la complexité du cadre réglementaire, le RPE est largement sollicité sur le volet information et</p>																					

particulier employeur en lien avec la convention collective et les acteurs ressources. (DREETS, PAJEMPLOI...). Il Informe également sur les démarches administratives et juridiques liées à l'exercice de leur métier en lien avec les différents partenaires (DGFIP, IRCEM, CPAM...) et **relaie les actualités et outils des services via le Padlet, en matinée, RDV ou via des actions spécifiques.**

Comme les parents, les AM relèvent des difficultés dans la compréhension et l'application de leur contrat de travail. (cf. enquête 2023)

Le RPE a organisé en 2024 un atelier d'information collective auprès des AM d'une association locale. Cette soirée a donné satisfaction et a déclenché d'autres demandes sur des thématiques récurrentes de la convention collective. Plusieurs AM ont fait le retour d'une participation facilitée en petit groupe.

accompagnement administratif et juridique. Les outils internes de veille juridique et administrative et la création d'outils pratiques peuvent s'appliquer de la même façon aux AM qu'aux parents.

Le relais déploie des outils de pédagogie et de communication sur les démarches administratives et juridiques pour aider à la compréhension et l'application du cadre qui donnent satisfaction.

L'information en petit collectif organisée par le RPE en lien avec les associations d'AM du territoire donne satisfaction et facilite la mobilisation des AM. Des demandes similaires sont recensées et pourraient permettre de toucher d'avantage d'AM et d'entretenir les liens avec les associations locales.

Enjeux :

- Donner une information neutre et fiable, orienter si besoin
- Faciliter les relations contractuelles et l'application du cadre règlementaire
- Favoriser la connaissance des droits et devoirs des AM en tant que salariés du particulier employeur

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE

N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Poursuite des modalités d'information et d'accompagnement actuelles des candidats AM, porteurs de projets MAM et EAJE	RDV physiques ou téléphoniques animés par l'animatrice référente de l'observatoire et la référente de la commune	Information des porteurs sur les démarches et les caractéristiques du territoire en vue d'implantation(s)	Chaque année	Nombre d'accompagnements réalisés
2	Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du schéma de maintien et de développement de l'offre d'accueil	Equipe du RPE – Réseau des pros	Information des candidats et porteurs de projets suivant une stratégie de maintien et de développement	2025	RDV d'accompagnements candidats et porteurs de projets

	petite enfance (SPPE) nouveau		de l'offre d'accueil		
3	Renforcement de la veille juridique interne au RPE	Equipe RPE – documentation professionnelle - informatique	Partage interne régulier des actualités - Renforcement d'un répertoire interne de ressources et actualités juridiques et administratives	Montée progressive annuelle	Augmentation de la quantité de ressources internes – Appropriation par l'équipe – satisfaction des usagers
4	Renforcement des outils d'information (fiches pratiques)	Equipe RPE Informatique	Actualisation des outils en place	Eté 2025	Nombre et qualité des outils à disposition
5	Diffusion des actualités administratives et juridiques aux AM	Padlet du RPE rubriques « actualités métier » et « Juridique et administratif »	Appropriation des actualités et éléments de cadre réglementaire	Chaque trimestre	Actualisation trimestrielle et relais aux AM
6	Organisation d'ateliers d'information collective sur des thématiques récurrentes de la convention collective en lien avec les associations d'AM locales. nouveau	Equipe RPE – Locaux CCVB et communaux	Amélioration des connaissances des AM sur leurs droits et devoirs au regard de la CC	2025	Organisation d'1 à 2 ateliers par an

➤ **Informier et assister les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur monenfant.fr**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Le taux d'inscriptions sur monenfant.fr a augmenté mais présente toujours une marge d'amélioration : En 2022 – 186AM inscrits/370 AM agréés En 2024 - 258AM inscrits/307 AM agréés</p> <p>Le RPE a mis en place des permanences d'aide numérique à l'inscription sur le site monenfant.fr et communiqué sur l'obligation d'inscription (7AM en 2022)</p> <p>Le RPE notifie l'obligation d'actualisation des disponibilités sur le site via le Padlet du Relais et lors d'informations individuelles et collectives (matinées d'éveil, RDV...).</p>	<p>Les actions mises en place par le RPE ont contribué à l'augmentation significative du nombre d'inscrits sur monenfant.fr.</p> <p>Le taux d'inscriptions des AM sur monenfant.fr présente encore une marge d'amélioration. Il reste environ 49 AM non référencés à capter.</p> <p>Enjeu : favoriser l'inscription et l'actualisation du plus grand nombre d'AM sur monenfant.fr</p>



ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Proposer des permanences d'accompagnement numérique incluant l'inscription et l'actualisation des profils sur monenfant.fr	Equipe RPE + Conseillère numérique	Augmentation du taux d'inscrits sur monenfant.fr	2025	Nombre de séances proposées – Nombre de participants
2	Poursuivre les campagnes de sensibilisation à l'inscription et à l'actualisation des profils sur monenfant.fr via les outils du RPE (Padlet, matinées etc.)	Equipe RPE – Padlet – Matinées – soirées du RPE	Augmentation du taux d'inscrits et des mises à jour de disponibilités sur monenfant.fr	Chaque année en juin et janvier	Actualisation du Padlet
3	Développer une campagne de démarchage des AM « invisibles » nouveau	Contact individualisé par un membre de l'équipe du RPE	Augmentation du taux d'inscrits sur mon enfant.fr + Augmentation de la participation au RPE	2026	Démarchage individuel par commune - Augmentation des inscriptions et participations

➤ **Proposer des temps d'échange et d'écoute aux professionnels format individuel et collectif**

DIAGNOSTIC													
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés												
<p>Le Relais propose depuis 2021 un vaste panel d'animations en matinée mais aussi en soirées. (Temps de parole en petits groupes, conférences, ateliers pratiques thématiques...)</p> <p>La fréquentation des animations et notamment des soirées du Relais a augmenté au fil des ans :</p> <table border="1"> <caption>Nombre d'AM différentes participant aux temps collectifs sans enfants</caption> <thead> <tr> <th>Année</th> <th>Nombre d'AM</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2019</td> <td>77</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>56</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>75</td> </tr> <tr> <td>2022</td> <td>79</td> </tr> <tr> <td>2023</td> <td>110</td> </tr> </tbody> </table>	Année	Nombre d'AM	2019	77	2020	56	2021	75	2022	79	2023	110	<p>La diversité des propositions et des formats permet de toucher un maximum de professionnels, tenant compte notamment des difficultés de mobilité en temps d'accueil des enfants.</p> <p>Les actions proposées donnent satisfaction aux usagers sur le fond, la forme et en terme d'accessibilité.</p> <p>L'itinérance des actions tend à favoriser la participation du plus grand nombre.</p> <p>La permanence téléphonique de soutien professionnel est utilisée et semble répondre à un besoin d'échange et d'accompagnement.</p>
Année	Nombre d'AM												
2019	77												
2020	56												
2021	75												
2022	79												
2023	110												

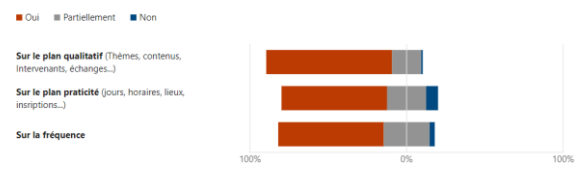
L'ensemble des communes sont représentées parmi les utilisateurs du service. Le taux de participation est proportionnellement plus élevé sur les communes rurales même si le nombre global des participants est moins important que sur les communes urbaines dont le nombre d'agréés est plus important.

Les différents formats proposés en soirée donnent satisfaction aux AM (groupes d'échanges sur la pratique professionnelle, ateliers thématiques, conférences, etc)

Le RPE propose des permanences téléphoniques de soutien professionnel chaque après-midi de 14h à 15h30 (sauf le jeudi) tout au long de l'année. Les AM utilisent ce service.

12. SOIREEES du Relais (Conférences, ateliers, temps forts...): Etes-vous satisfait des services proposés ?

[Plus de détails](#)



Les AM sont en demandes d'autres soirées et de thématiques précises.

Enjeux :

- Favoriser l'amélioration de la qualité d'accueil individuel du jeune enfant en montant en compétences les AM
- Améliorer le bien-être au travail et diminuer le sentiment d'isolement professionnel
- Faciliter l'accès aux ressources professionnelles au plus grand nombre d'AM

6 associations d'Am sont implantées sur le territoire et proposent principalement des temps de rencontres en matinées avec les enfants.

Le RPE a rencontré chaque association d'AM du territoire en 2024 et recensé leurs besoins et remontées de terrain. La démarche a été appréciée des AM.

Le RPE a rencontré 11MAM/14 en 2022 pour recenser leurs besoins et faciliter l'identification du service et de notre animatrice référente MAM. La démarche a été appréciée des MAM. Par la suite une augmentation de la fréquentation du RPE par ces MAM a été recensée.

Les MAM participent aux actions du RPE. Les actions dédiées aux MAM semblent répondre à leurs besoins spécifiques et faciliter leur mise en réseau de façon durable

Les relations associations d'AM/RPE se sont renforcées ces dernières années au bénéfice de tous. Elles sont à consolider dans le temps.

Les associations d'assistants maternels sont des leviers intéressants pour mobiliser les AM à participer à des temps collectifs (soirées du RPE, formations etc.).

Les assistants maternels exerçant en MAM (Maisons d'Assistants Maternels) ont des besoins différents de ceux exerçant à domicile. La pérennité des MAM est fluctuante ce qui tend à indiquer qu'il y aurait des besoins de soutien.

Les relations RPE/MAM se sont renforcées depuis 2022. La démarche « d'aller vers » du RPE a eu des retombées positives. Entretenir le lien avec les MAM pourra renforcer leur identification du RPE comme ressource sur les volets information et professionnalisation.

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Poursuivre la mise en place régulière de temps collectifs d'échanges sur la pratique professionnelle avec l'organisation de soirées grands formats (2 à 3/an) et d'ateliers petits formats (3/an)	Equipe du RPE – Intervenants thématiques	Montée en qualité de l'accueil individuel – enrichissement des pratiques d'éveil du tout petit – Baisse du sentiment d'isolement professionnel	Chaque année	Organisation des soirées du RPE – Fréquentations
2	Assurer une permanence téléphonique de soutien professionnel aux AM	Equipe RPE – téléphonie	Soutien professionnel des AM – Baisse du sentiment d'isolement – Montée en qualité de l'accueil individuel	Tous les après-midi (sauf le jeudi) de 14h à 15h30	Planification des permanences – Fréquentation
3	Impulser une dynamique partenariale RPE/Associations d'AM et soutenir leur participation aux temps collectifs	Equipe RPE – Référent Associations - invitation au réseau des professionnels de la petite enfance du RPE	Favoriser l'interconnaissance et la dynamique partenariale au profit de la montée en qualité de l'accueil individuel	Rencontres tous les 2 ans + liens réguliers par mail et téléphone + identification de l'animatrice référente associations Rencontres en 2026 et 2028 Mailings et liens tout au long de l'année	Rencontre individuelle de chaque Association d'AM tous les 2 ans
4	Proposer une action/an dédiée aux MAM et assurer un lien régulier RPE/MAM avec la poursuite d'une référence MAM interne à l'équipe	Equipe RPE – référent MAM	Favoriser l'interconnaissance et la dynamique partenariale au profit de la montée en qualité de l'accueil individuel – Connaissance et prise en compte des besoins spécifiques des MAM	Rencontres tous les 2 ans + liens réguliers par mail et téléphone + identification de l'animatrice référente MAM Rencontres en 2025 et 2027 Mailings et liens tout au long de l'année	Rencontre individuelle de chaque MAM tous les 2 ans
5	Intégrer la dimension co-éducation dans l'offre d'animation	Equipe RPE – Soirées du Relais	Favoriser la co-éducation parents/professionnels	Chaque année Ouverture d'1 soirée conférence aux parents et aux AM pour favoriser la dimension co-éducative	Participation des binômes parents/AM

Thème 2 : Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques

➤ Organiser des ateliers d'éveil

DIAGNOSTIC																	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés																
<p>L'offre d'ateliers d'éveil est large et diversifiée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Une moyenne de 250 matinées d'éveils proposées par an en itinérance sur les 15 communes du territoire ✓ Des temps festifs les « Extraordi'Relais » chaque fin de trimestre ✓ Des soirées du Relais sous différents formats (3 à 6 Ateliers, 5 à 8 séances d'analyse de pratique et 2 à 3 soirées grand format par an) <p>Le taux de fréquentation des matinées d'éveil s'est maintenu. Parallèlement une hausse de la fréquentation des soirées du RPE est constatée. Au global, 38 % des assistants maternels agréés en 2023 participaient aux temps collectifs.</p> <p>Les matinées d'éveil proposées par le service donnent satisfaction aux AM tant sur le plan de l'accès que de la qualité du service</p> <p>11. MATINEES D'EVEIL et TEMPS FESTIFS : Etes-vous satisfait des services proposés ?</p> <p>Plus de détails</p> <table border="1"> <caption>Données du graphique de satisfaction</caption> <thead> <tr> <th>Catégorie</th> <th>Oui (%)</th> <th>Partiellement (%)</th> <th>Non (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sur le plan qualitatif (Disponibilité de l'animatrice, contenus, échanges...)</td> <td>~85</td> <td>~10</td> <td>~5</td> </tr> <tr> <td>Sur le plan de la praticité (jours, horaires, lieux, responsabilités...)</td> <td>~75</td> <td>~15</td> <td>~10</td> </tr> <tr> <td>Sur la fréquence</td> <td>~65</td> <td>~20</td> <td>~15</td> </tr> </tbody> </table>	Catégorie	Oui (%)	Partiellement (%)	Non (%)	Sur le plan qualitatif (Disponibilité de l'animatrice, contenus, échanges...)	~85	~10	~5	Sur le plan de la praticité (jours, horaires, lieux, responsabilités...)	~75	~15	~10	Sur la fréquence	~65	~20	~15	<p>Le RPE propose un programme de temps collectifs qui s'est enrichi au fur et à mesure des années en nombre, en diversité et en qualité (matinées d'éveil, ateliers d'initiations, soirées conférence, forum, groupes de parole, Extraordi'Relais, etc.) et donne satisfaction.</p> <p>L'équipe du RPE identifie des degrés de professionnalisation et des profils très divers parmi les assistants maternels du territoire et des besoins d'accompagnement.</p> <p>L'accompagnement du RPE et la diversité des propositions aux assistants maternels tant sur les formats que les thématiques favorisent l'évolution des pratiques professionnelles et la montée en qualité l'accueil individuel. Il participe à diminuer l'isolement professionnel et favoriser le bien-être au travail. Il renforce l'ajustement des pratiques au regard des préconisations nationales (Charte nationale d'accueil du jeune enfant, directives de la Protection Maternelle infantile etc.)</p> <p>Les actions du RPE autour de l'éveil du jeune enfant permettent d'enrichir les propositions d'éveil faites sur le territoire, faire découvrir des ressources et favorisent leur socialisation</p> <p>L'itinérance du RPE sur les 15 communes de la CCVB facilite l'accès au service.</p> <p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser le maintien en poste des AM en augmentant leur bien-être au travail - favoriser l'amélioration de la qualité d'accueil individuel du jeune enfant en montant en compétences les AM
Catégorie	Oui (%)	Partiellement (%)	Non (%)														
Sur le plan qualitatif (Disponibilité de l'animatrice, contenus, échanges...)	~85	~10	~5														
Sur le plan de la praticité (jours, horaires, lieux, responsabilités...)	~75	~15	~10														
Sur la fréquence	~65	~20	~15														

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Animation de 250 matinées d'éveil par an en itinérance sur les 15 communes du territoire incluant des propositions variées (jeu libre, motricité, explorations sensorielles thématiques, éveil musical et artistique etc.)	Equipe RPE Véhicules Matériel pédagogique Salles communales	Participation d'AM maximale – Montée en qualité de l'accueil individuel	Chaque année	Participation – Satisfaction des AM
2	Animation de temps festifs « Extraordi'Relais » 3 sessions par an (Spectacle annuel, matinées découvertes thématiques ...)	Equipe RPE Véhicules Matériel pédagogique Salles communales	Participation d'AM maximale – Montée en qualité de l'accueil individuel	Chaque année - 3 sessions	Participation – Satisfaction des AM

➤ **Mettre à disposition des ressources professionnelles variées**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Le RPE développe des supports complémentaires aux temps collectifs pour participer à la montée en compétence des assistants maternels comme le Padlet qui donnent satisfaction.</p> <p>16. FOCUS PADLET : Depuis 2020, Le Relais met à votre disposition une bibliothèque de ressources en ligne, le "PADLET Vie et Boulogne". Cet outil donne-t-il satisfaction ?</p> <p>Plus de détails</p> <p>■ Oui ■ Partiellement ■ Non ■ Non, je ne connais pas ■ Non, je ne suis pas intéressé(e)</p> <p>Sur le plan qualitatif (Rubriques, informations, thèmes...)</p> <p>Sur le plan de la praticité (accès, lisibilité...)</p> <p>Sur le plan de l'utilité dans votre pratique (pertinence de l'outil)</p> <p>Selon l'enquête AM 2023, une part des assistants maternels ne fréquentant pas les matinées du RPE semble utiliser le Padlet du RPE.</p> <p>La mise en circulation de supports papiers thématiques tels que le livret sur l'intérêt du livre pour le tout petit » ou « l'utilisation des signes avec bébé » permet de compléter le discours des</p>	<p>Toutes les AM n'ont pas la possibilité ou le souhait de se déplacer et participer au RPE. La mise à disposition d'un outil numérique de ressources professionnelles en libre accès facilite l'exploitation des ressources et favorise la montée en compétence des assistants maternels. Cet outil complémentaire au présentiel donne satisfaction. Il rassure sur la fiabilité des éléments transmis.</p> <p>Les supports papiers peuvent également renforcer la démarche de professionnalisation des AM et les aider dans leurs transmissions aux parents.</p> <p>Le prêt de matériel et de ressources pédagogiques diverses et la promotion des ressources du territoire (Ex : ludothèque, médiathèques...) peuvent permettre d'enrichir les propositions d'éveil au domicile.</p>

<p>animatrices du RPE par un support papier. Les AM peuvent ainsi aller plus loin dans leur réflexion sur le sujet, garder une trace, partager plus facilement avec les parents.</p> <p>Les AM ont des profils et degrés de professionnalisation divers. Ils évoluent dans des environnements de travail différents suivant les caractéristiques du logement, son emplacement, l'aménagement interne et le matériel pédagogique proposé.</p>	<p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès à des ressources professionnelles qualitatives au plus grand nombre - Favoriser l'amélioration de la qualité d'accueil individuel du jeune enfant en montant en compétences les AM
---	--

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Poursuite de la mise à disposition et actualisation trimestrielle d'une bibliothèque de ressources en ligne : le PADLET du RPE Vie et Boulogne	Equipe RPE – Matériel informatique	Accès facilité aux actualités et ressources professionnelles - Montée en compétence des AM	Chaque trimestre	Diffusion d'un Padlet actualisé trimestriellement Nombre d'actualisations Satisfaction des usagers
	Poursuivre la promotion des ressources pédagogiques du territoire (Ex : offre de service des médiathèques, ludothèque...)	Equipe RPE - Padlet	Accès facilité aux lieux ressources et à l'emprunt de matériel	Chaque trimestre	Publication des actualités et fonctionnements des services
2	Poursuite de la mise à disposition de livrets thématiques (Ex : signer avec bébé, le livre et le tout petit...)	Equipe RPE – Matériel informatique	Diffusion d'outils qualitatifs et pédagogiques - Montée en compétence des AM	1 à 2/an	Edition et diffusion des outils
3	Mise en circulation de sacs d'emprunts pédagogiques composés de matériel éducatif (album, jeu...) et de ressources professionnelles (articles, livre...) nouveau	Equipe RPE – Matériel pédagogique	Mise en circulation de sacs composés de matériel et ressources pédagogiques (ex articles, jeux..) - Enrichissement des propositions des AM - Montée en compétence des AM	Septembre 2025	Nombre de sacs diffusés, Nombre de demandes d'AM – Satisfaction des AM

➤ **L'analyse de la pratique (mission renforcée) :**

Uniquement si le relais souhaite s'engager dans la mission renforcée « analyse de la pratique »

Diagnostic motivant l'engagement dans cette mission renforcée

L'analyse de la pratique est un levier apprécié des professionnels pour prendre du recul sur sa pratique, partager son vécu quotidien, son analyse et s'enrichir des observations et questionnements des autres participants et du psychologue intervenant.

Proposant des séances en co-animation avec une animatrice du RPE depuis plus de 10 ans avec une fréquentation fluctuante, le RPE a décidé en 2023 de faire évoluer le format en proposant des séances animées uniquement par un psychologue.

Fort de cette expérience, le RPE souhaite faire maintenir et renforcer ce projet en l'inscrivant dans la durée, en facilitant l'accès aux séances par l'itinérance des séances sur plusieurs communes, et en valorisant les bénéfiques de cette démarche pour le professionnel comme pour l'enfant et sa famille.

ACTION(S) ENVISAGÉE(S) POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION RENFORCÉE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Proposition de 8 séances d'analyse de pratique par an animées par une psychologue en itinérance sur le territoire ouvertes à 8 participants / séance.	RPE sur le volet organisationnel+ Psychologue sur l'animation des séances soit 12 heures prévues/an	Baisse du sentiment d'isolement - Montée en compétence des AM	Tout au long de l'année	Organisation des séances + fréquentation des AM

➤ **Accompagner le parcours de formation des professionnels**

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Une promotion de la formation continue engagée depuis quelques années avec une réunion d'information sur les leviers au départ en formation, une communication régulière sur l'offre de formations via le Padlet du Relais, l'organisation de formations délocalisées (2 à 3/an), la publication d'un guide qui donne satisfaction mais peut encore être davantage connu des professionnels :</p> <p>10. FOCUS GUIDE DE DEPART EN FORMATION : Depuis novembre 2022, Le Relais met à votre disposition un guide sur la formation continue pour faciliter vos démarches et vos départs en formation. Il vous a été présenté lors de la soirée "Formation continue" de novembre 2022 et reste disponible au RPE ainsi que sur le site de la CCVB. Ce guide donne-t-il satisfaction ?</p> <p>Plus de détails</p> <p>■ Oui ■ Partiellement ■ Non ■ Non, Je ne connais pas ■ Non, Je ne suis pas intéressée</p>	<p>La formation continue est un levier important de la montée en qualité de l'accueil individuel. Elle connaît une progression particulièrement depuis l'organisation de formations sur temps de travail par le RPE.</p> <p>Le taux d'AM partant en formation reste faible par rapport au nombre d'AM agréés et peut encore augmenter.</p> <p>Des freins au départ en formation restent notés. Un travail de veille, de partenariat avec les organismes de formation et IPERIA et de communication sur l'offre pourrait contribuer à fiabiliser les propositions sur le territoire.</p>

<p>Depuis 2023, grâce aux données IPERIA, le RPE peut suivre le nombre de départs en formation annuels (58 sur le territoire en 2023/317 AM agréés).</p> <p>Les AM font le retour de freins au départ en formation en lien avec un contexte d'offre de formation incertain (offre limitée en semaine, annulations fréquentes, limitation des départs en fonction des enveloppes budgétaires IPERIA etc.)</p> <p>Depuis 2022, le RPE organise des formations, de façon inédite en semaine et sur le territoire, qui donnent satisfaction et génèrent des nouvelles inscriptions. (Groupes complets en 2022 et 2023). Les usagers font le retour de départs en formations facilités avec une meilleure conciliation vie professionnelle vie personnelle et une reconnaissance professionnelle en plaçant leurs formations sur temps de travail.</p>	<p>Le guide de départ en formation a facilité la compréhension du cadre et des démarches (Etapas, financements...). Il constitue un outil pratique durable pour les AM.</p> <p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'accès à la formation continue des AM - Favoriser l'amélioration de la qualité d'accueil individuel du jeune enfant en favorisant la montée en compétences les AM
--	---

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Poursuivre la promotion de la formation continue en communiquant aux AM sur l'offre de formation accessible via le Padlet du relais, lors des temps collectifs du RPE et sur la newsletter du RPE	Equipe RPE Padlet Temps collectifs	Meilleure connaissance de l'offre de formation et un accès facilité au départ en formation	Tout au long de l'année – Actualisation du padlet avant chaque vacances scolaires	Publications effectuées
2	Renforcer le lien avec les organismes de formation pour faciliter l'aboutissement des formations organisées sur le territoire	Equipe RPE	Diminution des annulations de formations – un accès facilité au départ en formation –	Tout au long de l'année	Maintien des formations sur le territoire
3	Assurer une veille sur les dispositifs et conditions de départs en formation auprès d'IPERIA	Equipe RPE	Meilleure connaissance des dispositifs et conditions de départ en formation	Tout au long de l'année	Actualisation des informations sur le Padlet
3	Poursuite de l'organisation de formations délocalisées sur le	Equipe du RPE – IPERIA – organismes de formation	Augmentation des départs en formation des AM	Printemps et automne	Nombre de formations proposées - Fréquentation

	territoire sur temps de travail des AM	– salles municipales ou médiathèques			
4	Communiquer auprès des parents employeurs sur l'intérêt et le droit à la formation continue des AM	Equipe du RPE RDV usagers Mailings Usagers	Meilleure connaissance du droit à la formation des salariés et de l'impact pour les employeurs – Accès à la formation facilité	Tout au long de l'année	Intégration de la thématique aux mailings et trames de RDV

Thème 3 : Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels et le manque d'attractivité du métier

➤ Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Le relais n'a pas été sollicité dans le cadre de sous activité subie par des AM du territoire. Le rapport offre / besoins d'accueil n'a pas induit lors des dernières années de phénomène de sous activité.</p> <p>Le nombre de naissances sur le territoire a baissé en 2023 à toutes les échelles.</p>	<p>Le relais n'est pas sollicité sur ce champ. Il conviendra néanmoins de veiller à l'activité des AM en lien avec l'évolution de l'offre et du besoin d'accueil sur le territoire.</p> <p>Compte tenu de la baisse des naissances de 2023, une attention sera à porter aux AM lors des prochains mois.</p>

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Repérer les zones de fragilités et proposer des RDV de soutien aux AM qui pourraient être concernés	Equipe du RPE	Maintien de l'activité des AM	Tout au long du projet	Activité des AM

➤ Promouvoir le métier d'assistant maternel

DIAGNOSTIC	
Etat des lieux	Constat et enjeux identifiés
<p>Engagée dans la mission supplémentaire promotion du métier entre 2022 et 2024, le RPE Vie et Boulogne a mis en œuvre un panel d'actions relatives à la promotion du métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation au groupe de travail départemental SDSF Promotion du métier • Constitution d'un groupe de travail composé d'AM du territoire pour monter collectivement des projets de promotion du métier • Organisation d'une réunion d'information sur le métier d'AM • Participation à un Job dating • Animation de temps de présentation du métier d'AM auprès de conseillers en évolution professionnelle et de classes de MFR • Tournage d'une vidéo de promotion du métier « Coup de projecteur sur le métier d'assistant maternel » avec 7 capsules thématiques • Communications diverses (Réseaux, bulletins communaux et intercommunaux, kakemonos, TV Vendée, presse spécialisée...) <p>Le groupe de travail est encore actif et porteur de nouveaux projets avec des membres qui restent volontaires et engagés.</p>	<p>La promotion du métier d'AM reste une priorité dans l'objectif de favoriser la connaissance et la reconnaissance du métier et ainsi le maintien des AM en poste et la communication auprès de candidats potentiels.</p> <p>La co-construction des différents projets avec les AM a généré implication, motivation, satisfaction, fierté chez les AM participants. L'impact des projets est peu mesurable mais a participé à la connaissance et la reconnaissance des AM, notamment par leurs entourages et les familles accueillies. La dynamique du groupe de travail est à entretenir pour continuer à fédérer, parler vrai, alimenter l'enthousiasme pour le métier et le partager.</p> <p>La promotion de l'accueil des stagiaires est une piste à explorer conjointement pour faciliter la découverte du métier.</p> <p>La visibilité du métier reste un sujet à travailler malgré les actions déjà menées.</p> <p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer la connaissance, la reconnaissance et l'attractivité du métier - Maintenir une offre d'accueil suffisante et qualitative

ACTION(S) ENVISAGEE(S) POUR LA NOUVELLE PERIODE					
N°	Description de l'action	Moyens alloués	Résultats attendus	Echéances prévisionnelles	Indicateurs d'évaluation
1	Mise en place avec le groupe de travail d'un livret d'accueil du stagiaire à communiquer aux AM du territoire et aux stagiaires Nouveau	Equipe du RPE - Groupe de travail d'AM	Faciliter l'accueil de stagiaires, la connaissance de la réglementation et les démarches	2025	Diffusion du livret

2	Promotion de l'accueil de stagiaires auprès des partenaires de l'emploi et de la formation via des listes d'AM accueillant des stagiaires Nouveau	Equipe du RPE - Groupe de travail d'AM	Faciliter l'accueil de stagiaires, la connaissance du métier et son attractivité	Septembre 2025	Nombre d'AM « lieu de stage »
3	Mise en place d'une action de communication à partir de témoignages et de créations d'AM	Equipe du RPE – Groupe de travail d'AM	Renforcer la connaissance et la reconnaissance du métier – Favoriser le bien-être au travail et le maintien en activité des AM – susciter des vocations	2026	Communications à définir